

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.net>

Numéro 68 du 26 novembre 2004

Déclaration de la Commission Exécutive du SNTRS-CGT du 25 novembre 2004.

Le budget 2005 ne répond pas aux besoins de la recherche publique et de ses personnels. Aucun poste supplémentaire de titulaire pour les jeunes dans les EPST, la précarisation se poursuit avec une augmentation des emplois de contractuels, la situation de l'emploi dans la recherche se dégrade. Aucune mesure n'est prévue pour améliorer les carrières et les salaires. Les directions du CNRS et de l'Inserm, inspirées par la politique gouvernementale, avancent leurs réformes au pas de charge. Les restructurations des laboratoires, des administrations centrales et des services sont imposées, sans débat avec les personnels. Les mesures proposées vont sérieusement réduire le fonctionnement démocratique et la qualité scientifique des EPST comme outil d'une cohérence nationale de recherche. Elles préparent une transformation des EPST en agence de moyens. En même temps la CPU, dans son communiqué du 18 novembre, réclame à nouveau une totale autonomie des universités et la transformation des EPST en simples agences de moyens, avec une fois de plus la volonté de fusionner les statuts de chercheurs et d'enseignants-chercheurs.

Tout ceci est contradictoire avec les propositions des Etats Généraux de la recherche, issues d'un très large débat dans les universités et les laboratoires. Le SNTRS-CGT combat cette politique néfaste, il exige les moyens d'un développement de la recherche publique en postes et en crédits, ainsi que l'amélioration de la situation des personnels, l'arrêt des réformes entreprises dans les EPST.

Nous devons nous battre contre la politique du gouvernement et pour défendre les revendications du syndicat en s'appuyant sur les mouvements des personnels.

Les propositions des Etats Généraux, tout particulièrement celles concernant l'emploi des ITA, des chercheurs, des doctorants et des précaires, l'augmentation du budget de la recherche, l'inversion du rapport entre financement récurrent et financement sur appel d'offre, simplification des guichets de financement de la recherche, convergent avec nos revendications et peuvent rassembler largement les personnels. Pour faire reculer le gouvernement, l'unité la plus large est nécessaire avec l'objectif de mobiliser les personnels pour obtenir satisfaction. Le SNTRS doit s'y employer, il a une responsabilité particulière comme syndicat de lutte : il lui appartient de convaincre les personnels que sans leur action, demain comme hier, les revendications n'aboutiront pas. Dans l'immédiat, notre activité doit contribuer à amener des améliorations pour tous, les qualifications doivent être reconnues, les grilles de salaires améliorées, la précarité limitée. Ces améliorations doivent être inscrites dans la future Loi d'Orientation et de Programmation (LOP) de la recherche.

Déjà, le gouvernement déforme les propositions des Etats Généraux pour les faire concorder à ses projets. Les personnels ne doivent pas se laisser abuser par ces méthodes éculées. Les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) ne sont pas et ne doivent pas dériver vers les « pôles de compétitivité », le statut de « chercheur associé » n'est pas conçu et ne doit pas dériver vers l'organisation de la précarité du début de carrière des chercheurs. Parce que les propositions des Etats Généraux sont issues des débats auxquels ont participé des milliers de personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur elles doivent être prises en compte : elles ne sont pas des propositions parmi d'autres.

La CE du SNTRS demande à ses sections d'organiser des AG sur tous les sites, avec les syndicats de la recherche et de l'enseignement supérieur et tous ceux qui se sont battus en 2004, partout où cela est possible, afin de faire débattre des conséquences du budget 2005, du contenu des projets des directions d'organismes, des restructurations en cours. Elles doivent appeler les personnels à se mobiliser contre la précarité et pour des améliorations de carrières de toutes les catégories. Elles doivent poser en grand la question de l'adhésion à la CGT pour renforcer l'outil syndical indispensable pour obtenir des succès.

Le SNTRS prendra toutes les initiatives pour mobiliser les personnels pour que la LOP apporte des améliorations tant dans le fonctionnement de la recherche que pour les personnels qui contribuent à la produire.

Les personnels doivent agir pour obtenir le retrait des projets dans les organismes et les universités et pour faire aboutir leurs revendications.

Adoptée par 18 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 Abstention.